



20/02/2009

Monsieur Yves DEBIEN  
Maire  
Mesdames et Messieurs les conseillers  
municipaux  
  
79500 MELLE

Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,

Notre association a interpellé à plusieurs reprises la municipalité de Melle au sujet de l'implantation d'antennes de téléphonie mobile sur le château d'eau, à proximité de l'école maternelle Jacques Prévert et du lycée Desfontaines.

Le principe de précaution devrait être appliqué en raison de la suspicion qui règne autour de ces installations. Ce principe de précaution voudrait qu'elles soient déplacées vers un lieu sans habitations. La justice a d'ailleurs rendu récemment des jugements allant dans ce sens.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur ce sujet.

Dans l'attente de vos nouvelles, veuillez croire, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour CIMES  
La présidente,

Geneviève PAILLAUD

*Centre socio-culturel CIMES BP 38 79500 Melle*  
*cimes.melle@caramail.com*  
*http://www.cimesmelle.com*



PS : une copie de ce courrier est transmise à Bouygues et SFR

*Centre socio-culturel **CIMES** BP 38 79500 Melle  
cimes.melle@caramail.com  
<http://www.cimesmelle.com>*